

Remplace la norme SIA 343:2010

Türen und Tore

Porte e portoni

Doors

## Portes

343

Numéro de référence  
SN 545343:2014 fr

Valable dès le: 2014-07-01

Éditeur  
Société suisse des ingénieurs  
et des architectes  
Case postale, CH-8027 Zurich

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous [www.sia.ch/correctif](http://www.sia.ch/correctif).

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

---

2014-07 1<sup>er</sup> tirage

# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	4
<b>0 Domaine d'application</b> .....	5
0.1 Délimitation .....	5
0.2 Conditions générales pour la construction .....	5
0.3 Références normatives .....	5
0.4 Dérogations .....	7
<b>1 Terminologie</b> .....	8
<b>2 Étude du projet</b> .....	11
2.1 Généralités .....	11
2.2 Performances requises des éléments de construction .....	11
2.3 Aptitude au service .....	13
2.4 Effets du vent, étanchéité à l'eau, perméabilité à l'air .....	13
2.5 Raccordement aux éléments adjacents	17
2.6 Raccordements électriques et électroniques .....	17
2.7 Isolation thermique, protection contre l'humidité .....	18
2.8 Protection contre le bruit .....	18
2.9 Sécurité d'utilisation .....	18
2.10 Sécurité: résistance à l'effraction, aux balles et à l'explosion .....	19
2.11 Accessibilité .....	19
2.12 Résistance à l'ouverture et fermeture répétées .....	19
2.13 Résistance au feu .....	19
2.14 Portes pour personnes dans voies d'évacuation .....	20
2.15 Portes motorisées .....	20
2.16 Construction sans obstacles .....	21
2.17 Maintenance .....	21
2.18 Portes antiradiations .....	21
<b>4 Matériaux</b> .....	22
4.1 Généralités .....	22
4.2 Encadrements, vantaux .....	22
4.3 Vitrages .....	24
4.4 Étanchéité .....	24
4.5 Ferrements .....	24
<b>5 Exécution</b> .....	25
5.1 Pose .....	25
5.2 Raccordement aux éléments adjacents	26

	Page
<b>Annexe</b>	
<b>A</b> (informative) <b>Portes pour personnes, portes pour véhicules: modes d'ouverture</b> .....	27
<b>B</b> (informative) <b>Portes pour personnes: modes de pose</b> .....	28
<b>C</b> (normative) <b>Indication des dimensions</b>	29
<b>D</b> (normative) <b>Méthode de calcul du coefficient de transmission thermique des portes pour personnes <math>U_d</math></b> .....	30
<b>E</b> (informative) <b>Performances des portes pour personnes à actionnement manuel ou des portes pour personnes, battantes, motorisées</b> .....	31
<b>F</b> (informative) <b>Performances des portes motorisées pour personnes (autres que de type battant)</b> .....	34
<b>G</b> (informative) <b>Performances des portes pour véhicules</b> .....	35
<b>H</b> (informative) <b>Exemples concernant les chiffres 2.4 et 4.3 pour portes pour personnes à actionnement manuel</b> ...	36
<b>I</b> (normative) <b>Capacité de résistance à l'ouverture et fermeture répétées</b> ...	37
<b>J</b> (informative) <b>Liste des spécifications des portes pour personnes – Exemple</b>	41
<b>K</b> (informative) <b>Répertoire des termes</b> ..	49
<b>L</b> (informative) <b>Publications</b> .....	51

Le chapitre 3 *Calcul* n'est pas traité dans la présente norme.

## AVANT-PROPOS

La norme SIA 343, édition 2010, a été soumise à une révision dans laquelle avant tout le chiffre 2.4 a été entièrement remanié. L'actuel chiffre 2.4 stipule les exigences concernant la résistance au vent, l'étanchéité à l'eau et la perméabilité à l'air, appliquées aux portes; il propose également une méthode simplifiée permettant de déterminer les effets du vent.

Suite à l'introduction de la norme SN EN 16005 *Blocs-portes motorisés pour piétons – Sécurité d'utilisation – Exigences et méthodes d'essai* un correctif SIA 343/C1:2013 à la norme SIA 343:2010 a été publié le 1.1.2013.

Dans ce correctif les références aux normes DIN 18650-1 et -2 dans le chiffre 2.9.5 (sécurité d'utilisation des portes motorisées) et 2.15.1.2 (portes automatiques pour personnes) ont été remplacées par les références aux normes SN EN 16005 et SN EN 16361 *Portes motorisées pour piétons – Norme de produit, caractéristiques de performance – Blocs-portes pour piétons, autres que de type battant, initialement conçus pour une installation avec un système de motorisation sans caractéristiques de résistance au feu ni pare-fumée.*

Dans le cadre de la révision le correctif SIA 343/C1:2013 du 1.1.2013 a été intégré à la présente norme.

Au cours de la révision les textes suivants ont en outre été actualisés ou ajoutés:

- le présent avant-propos,
- les références normatives du chiffre 0.3,
- les chiffres 1.6, 1.8, 1.9, 1.23 et 1.26,
- les chiffres 2.3, 2.4, 2.10, 2.14 et 2.15,
- le chiffre 4.3,
- l'annexe E *Performances des portes pour personnes à actionnement manuel ou des portes pour personnes, battantes, motorisées,*
- la nouvelle annexe F *Performances des portes motorisées pour personnes (autres que de type battant),*
- la nouvelle annexe G *Performances des portes pour véhicules,*
- la nouvelle annexe H *Exemples concernant les chiffres 2.4 et 4.3 pour portes pour personnes à actionnement manuel,*
- la nouvelle annexe I *Capacité de résistance à l'ouverture et fermeture répétées,*
- la nouvelle annexe K *Répertoire des termes,*
- l'annexe L *Publications.*

Contrairement à la norme de produit SN EN 14351-1+A1, la présente norme SIA 343 ne traite que des portes, et non des fenêtres et des portes-fenêtres. Quant aux portes pour véhicules on se référera à la norme de produit SN EN 13241-1+A1. La délimitation admise dans la collection des normes SIA entre fenêtres et portes est maintenue; en ce qui concerne les fenêtres et les portes-fenêtres c'est la norme SIA 331 qui s'applique.

Dans la présente norme il n'est fait aucune référence à l'application de la Loi fédérale sur les produits de construction (LPCo) et de l'Ordonnance sur les produits de construction (OPCo). Le lien avec ces documents est établi dans l'avant-propos national et dans l'annexe nationale à la norme SN EN 14351-1+A1.

Commission SIA 343

---

Organisations représentées dans la commission SIA 343

AIPT	Association intercantonale pour la protection des travailleurs
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST
HESB	Haute école spécialisée bernoise
SIA GS	Bureau SIA
SIA KH	Commission SIA pour les normes du bâtiment
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
USM	Union Suisse du Métal
UTS	Swiss Engineering
VSSM	Fédération suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles
VST (ASBP)	Association suisse de la branche des portes

---

---

## Commission SIA 343

		Représentant de
Président	Ludwig M. Rügsegger, Stäfa	UTS
Membres	Peter Augsburg, Pratteln Kurt Baumgartner, Jona Adrian Durrer, Lucerne Werner Frei, Winterthur Ubaldo Häring, Bachenbülach Janne Kyd, Morat Giuseppe Martino, Zurich Gerhard Rasch, Zurich Christoph Rellstab, Bienne Jörg Renner, Schwarzenburg	CFST, AIPT SIA KH (membre SIA) Suva Expert VST (ASBP) USM SIA GS (membre SIA) VSSM HESB Fabricant

---

## Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 343 le 5 mars 2014.

Elle est valable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Elle remplace la norme SIA 343 *Portes*, édition 2010.

---

Copyright © 2014 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.